



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 5 mai 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 28 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 14 représentants 19 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

**Délibération n° BS-2025/10**

**Objet : Convention reversement subvention Plan Filière Equine**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
GERIN Anne	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	MONIN Michelle
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	POZO Jean-Christophe
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	PICHON-MARTIN Bertrand

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
REY Freddy à BERANGER Nathalie	CHAVAND Christelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à BERANGER Nathalie	EYMERY Clémentine à BREYTON Stéphanie
	MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	EGO Catherine à CLOUZEAU Dominique
	LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	BOIX-NEVEU Arthur
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	
BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	MOLLIERE Denis à WOLFF Corine

Votants (en voix) : 39  
 Exprimés (en voix) : 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## Objet : Convention reversement subvention Plan Filière Equine

### CONTEXTE

Le Parc de Chartreuse a engagé en 2022 une étude d'opportunité sur le déploiement d'une filière équestre à l'échelle du massif avec l'appui d'Isère Cheval Vert.

La faisabilité du déploiement de cette filière ayant rapidement été confirmée, l'ambition de la mission s'est orientée vers la création de trois itinérances équestres de 3 à 4 jours.

Le Parc de Chartreuse a sollicité en octobre 2023 une subvention au titre du Plan Filière Équine de la Région AURA pour financer des investissements concernant :

- L'aménagement des sentiers et la mise en place de la signalétique associée ;
- L'aménagement des haltes équestres ;
- L'équipement de 11 hébergeurs pour l'accueil des cavaliers et des chevaux.

La Région a répondu favorablement en attribuant une aide de 50.000 € HT.

La subvention est versée exclusivement au bénéficiaire principal, le *Syndicat mixte du parc naturel régional de Chartreuse*.

La Région autorise le *Syndicat mixte du parc naturel régional de Chartreuse* à procéder au reversement de la subvention selon les modalités prévues par l'arrêté attributif de subvention.

### PROPOSITION DE DECISION

Il s'agit de valider le modèle de convention de reversement entre le bénéficiaire principal, le *Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse*, et les bénéficiaires finaux (EPCI et hébergeurs).

Cette convention a pour objet de préciser le cadre et les modalités des engagements réciproques entre le bénéficiaire principal et les bénéficiaires finaux.

Le modèle de convention de reversement est joint au rapport.

#### Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***D'approuver la convention de reversement,***
- ***D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, ainsi que les avenants.***

Ainsi fait et délibéré le 5 mai 2025,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 06 MAI 2025

